

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1857.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUATRIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

1857.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE **ORCHESIA**

DE LA TRIBU DES COLÉOPTÈRES BARBIPALPES,

PAR

E. MULSANT et GUILLEBEAU.

Orchesia luteipalpis. Corps d'un brun de poix ou d'un brun fauve, graduellement plus clair, fauve ou d'un fauve testacé, à l'extrémité; ruguleusement ponctué; pubescent et soyeux, en dessus; quatre derniers articles des antennes plus grands, constituant avec le précédent une massue fusiforme: le deuxième, visiblement moins grand que le troisième, à peine aussi grand que la moitié du premier. Yeux séparés dans leur point le plus rapproché par un espace un peu moindre que la moitié de celui compris entre la base des antennes. Prothorax bissubsiné à la base; creusé d'une fossette vers chaque sinuosité. Dessous du corps et pieds fauves ou d'un fauve testacé.

Long. 0,0052 (2 1/3 l.) Larg. 0,0015 (2/3 l.)

Corps suballongé; longitudinalement un peu arqué; faiblement convexe; d'un brun fauve ou d'un fauve brun sur la tête, graduellement d'un fauve testacé vers l'extrémité; ponctué d'une manière fine, ruguleuse, faisant paraître les intervalles presque squammiformes; chaque point donnant naissance à un poil fauve, fin, couché. Tête d'un brun fauve. Palpes d'un fauve testacé. Antennes d'un testacé tirant sur le fauve, avec le dernier article plus pâle; à premier article renflé, un peu arqué, plus long que le troisième: le deuxième, moins gros, à peine plus long que la moitié du précédent, plus court que le suivant: le troisième, un peu plus long que large: les quatrième,

cinquième et sixième, plus larges que longs : le quatrième, un peu moins court : le septième, grossissant un peu de la base à l'extrémité : les huitième, neuvième et dixième, plus larges, presque égaux, plus longs ou au moins aussi longs chacun que le troisième, constituant, avec le douzième, une massue fusiforme, subcomprimée : le onzième, de moitié ou de deux tiers plus long que le précédent, obconique, subsinuément rétréci à partir du quart de sa longueur ; de trois quarts au moins plus long qu'il est large à la base. *Yeux* bruns ou d'un brun noir ; séparés l'un de l'autre, dans leur point le plus rapproché, par un espace égal à un peu moins de la moitié de celui compris entre la base des deux antennes. *Prothorax* obtusément arqué en devant ; à angles antérieurs inclinés et invisibles en dessus ; élargi sur les côtés en ligne courbe assez régulière ; offrant sa plus grande largeur un peu avant les angles postérieurs ; de moitié plus large à son bord postérieur qu'il est long sur son milieu ; bissubsiné à la base, c'est-à-dire à peine plus prolongé en arrière sur le tiers médian de celle-ci, à peine sinué entre ce point et les angles postérieurs qui sont un peu courbés en arrière ; médiocrement convexe en devant, graduellement moins convexe en arrière ; marqué vers chaque subsinuosité basilaire, c'est-à-dire vers chaque quart externe de la largeur, d'une fossette longitudinale plus ou moins prononcée, avancée jusqu'au tiers postérieur ; fauve ou d'un fauve testacé ; pointillé et garni de poils concolores, comme il a été dit. *Ecusson* presque en carré plus large que long, obtusément arqué en arrière. *Elytres* en devant au moins de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; quatre fois environ aussi longues que lui ; à peine élargies depuis la base jusque vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes ; munies d'une sorte de rebord sutural affaibli postérieurement ; fauves ou d'un fauve testacé plus clair postérieurement. *Repli* réduit à une tranche à partir du premier ou du deuxième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé ; finement ponctué ; parcimonieusement pubescent. *Pieds* fauves ou d'un fauve testacé. *Eperons* des tibias postérieurs aussi longs que les trois cinquièmes ou deux tiers du premier article des tarsi : celui-ci plus long que tous les articles suivants réunis.

Cette espèce se trouve, mais rarement, dans les environs de Lyon. Elle y a également été prise par M. Perroud.

Obs. Elle se rapproche de *O. sepicola* par les caractères tirés de la forme des antennes, surtout du nombre des articles de leur massue ;

mais elle s'en éloigne par une taille constamment moins petite ; par les yeux offrant plus postérieurement leur point le plus rapproché, séparés dans ce point par un espace à peine égal à la moitié de celui qui existe entre la base des deux antennes ; par les proportions des deuxième et troisième articles des antennes : dans l'*O. sepicola*, le deuxième article, aussi gros ou à peu près que le premier, égale environ les trois quarts de la longueur de celui-ci et presque la longueur du troisième : dans l'*O. luteipalpis*, le deuxième, plus étroit que le premier, égale environ la moitié de la longueur de celui-ci et n'égale pas le troisième en longueur ; par les articles huitième à dixième, plus sensiblement rétrécis de l'extrémité à la base et paraissant ainsi plus sensiblement dentés chez l'*O. luteipalpis* ; par le dernier article des antennes : dans l'*O. sepicola*, il est rétréci un peu en ligne courbe, et subgraduellement à peu près depuis la base jusqu'à l'extrémité et un peu obtus à cette dernière, de moitié environ plus long qu'il est large à la base : dans l'*O. luteipalpis*, il est rétréci d'une manière un peu sinuée, depuis le quart jusqu'à l'extrémité, assez pointu à celle-ci, de trois quarts au moins plus long qu'il est large à la base. Par le premier article des tarses postérieurs : dans l'*O. sepicola*, il est égal à peu près à tous les suivants réunis : dans l'*O. luteipalpis*, il est visiblement plus long. De tous ces caractères, celui que présente l'espace qui existe entre les yeux est le plus constant et le plus facile à constater.

Cette espèce est intermédiaire entre l'*O. micans* et la *sepicola*.